

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/02/01/2021040381/justel>

Dossier numéro : 2021-02-01/01

Titre

1 FEVRIER 2021. - Arrêté ministériel portant exécution de l'article 33 de l'arrêté du Gouvernement flamand du 8 décembre 2017 portant octroi d'aides aux oeuvres audiovisuelles du type film de fiction, documentaire ou film d'animation de long métrage, ou série d'animation (cité comme Arrêté Screen Flanders), pour ce qui concerne les modalités des appels en 2021.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 04-02-2021 page : 8434

Entrée en vigueur : 05-02-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)